

Principales revendications du L7 à la présidence canadienne du G7

Ottawa, le 5 avril 2018

Les dirigeants syndicaux du Labour-7 (L7) ont tenu une réunion avec Justin Trudeau, Premier ministre du Canada, et les ministres Patricia Hajdu (Emploi, Développement de la main-d'œuvre et Travail), Maryam Monsef (Condition féminine), François-Philippe Champagne (Commerce international) et Chrystia Freeland (Affaires étrangères) à Ottawa les 4 et 5 avril dans le cadre de la présidence canadienne du G7 de cette année. Le L7 a incité le gouvernement du Canada à s'opposer à la réduction méthodique de la portée et de la couverture des droits de négociation collective et à faire du renforcement du **dialogue social et de l'accroissement de la couverture de la négociation collective** et des droits humains ses principales priorités en prévision du Sommet du G7 qui aura lieu dans Charlevoix les 8 et 9 juin.

Le sommet du L7 a été organisé par le Congrès du travail du Canada (CTC) de concert avec la Confédération syndicale internationale (CSI) et la Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (TUAC).

Dans le contexte de l'augmentation des inégalités et de la décroissance de la classe moyenne dans l'ensemble des pays membres de l'OCDE, le renforcement du **pouvoir de négociation des travailleuses et travailleurs** devrait effectivement se trouver au cœur des priorités canadiennes du Sommet du G7 sur l'avenir du travail, la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, l'énergie propre et les changements climatiques et, plus globalement, la construction de modèles de croissance inclusifs. Le L7 a incité la présidence canadienne à remettre **le plein emploi et les emplois de qualité** à l'ordre du jour du G7 afin de régler la crise de la qualité des emplois et du sous-emploi et de rendre la croissance plus inclusive.

De plus, le L7 a accueilli la création d'un **groupe de travail du G7 sur l'emploi** – un des principaux résultats de la réunion des ministres de l'Emploi du G7 tenue à Montréal du 26 au 28 mars. Les syndicats trouvent que le Groupe de travail devrait axer ses efforts sur les principes de la transition juste permettant de voir à ce que les travailleuses et les travailleurs ne paient pas le prix de l'adaptation à décarbonisation, à la numérisation et au virage technologique de la production de biens et de services.

Les chefs syndicaux ont appelé à la prise d'un ambitieux ensemble d'engagements du G7 relatifs à **l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes** : l'élimination de la violence et du harcèlement à l'égard des femmes, le comblement de l'écart salarial entre les sexes, l'augmentation de la participation des femmes à la population active et l'accès des femmes à la sécurité économique. Le L7 a encouragé la présidence canadienne du G7 à faciliter une coopération internationale plus poussée pour combler les écarts de réglementation créés par les **perturbateurs modèles d'affaires de l'économie numérique**, notamment en empêchant la propagation des formes de travail atypique dans l'économie des plateformes en ligne et en reconnaissant l'importance de l'économie des soins.

En dernier lieu, les dirigeants syndicaux du L7 ont invité le gouvernement du Canada à faire la promotion d'un **programme progressiste de commerce et d'investissement** à l'intérieur et au-delà du cadre du Sommet du G7. Cela passerait par l'adoption de dispositions exécutoires des accords sur **les droits fondamentaux du travail définis par l'OIT**, le droit de réglementer et le droit à des services publics de qualité et par le renforcement des accords antérieurs du G7 aux chapitres de la conduite responsable des entreprises et de la diligence raisonnable dans les chaînes d'approvisionnement mondiales.